

J'ai fait ce que j'ai pu pour exposer les vues que j'entretiens sur les sujet que j'ai touchés, et j'espère sincèrement qu'après avoir discuté toutes ces questions, nous allons arriver aux meilleures conclusions pour le pays dans lequel nous résidons et que nous ferons notre possible pour établir et augmenter notre commerce et notre population, de manière que la prospérité dont nous avons joui dans le passé se continue et serve d'expérience au peuple de l'avenir.

La motion est adoptée.

LES COMITES PERMANENTS.

MOTION.

L'ordre du jour appelle:

Prise en considération du premier rapport de sélection nommé pour choisir les noms des sénateurs qui devront faire partie des différents comités, durant la présente session.— (L'honorable M. Gibson.)

L'honorable M. GIBSON propose l'adoption du rapport expliquant que le nom de M. Taylor avait été omis par mégarde comme membre du comité de l'économie interne et de la comptabilité, que celui de M. Gibson y avait été substitué; mais que celui-ci avait délicatement cédé sa place lorsque l'erreur avait été reconnue.

L'honorable M. CLORAN: Est-ce que le rapport contient la liste des noms des sénateurs de chaque comité?

L'honorable M. GIBSON: Oui.

L'honorable M. CLORAN: Je veux que cette liste soit lue.

L'honorable M. LOUGHEED propose:

Que les sénateurs nommés dans le rapport du comité de sélection comme ayant été choisis pour faire partie des différents comités durant la présente session soient, et ils sont par la présente nommés pour faire partie de plusieurs comités pour lesquels leurs noms apparaissent dans le dit rapport, pour faire une enquête et faire rapport sur les choses qui peuvent leur être soumises de temps à autre; et le comité des ordres permanents est autorisé à aller quérir personnes, documents et dossiers requis.

L'honorable sir GEORGE ROSS (Middlesex): Est-ce que cela signifie que seul le comité des ordres permanents a le pouvoir d'envoyer quérir les documents, et que les autres comités devront obtenir la permission de la Chambre, s'ils désirent envoyer quérir les documents.

Le PRESIDENT: Oui.

L'honorable M. CLORAN: Si je comprends bien, la motion qui vient d'être faite s'applique à tous les comités de la Chambre.

L'honorable M. POWER: Oui.

L'honorable M. CLORAN: L'honorable leader du gouvernement m'a informé, l'autre jour, lorsque je mettais en doute son droit de nommer le comité de sélection que je pouvais discuter la question lorsque la motion serait faite pour l'adoption de son rapport, comme cela se fait à présent. L'attitude prise par plusieurs sénateurs à cette occasion est une attitude que j'approuverais; mais je regrette de dire qu'elle n'a pas été approuvée par l'honorable chef de l'opposition comme elle aurait dû l'être. Les sénateurs qui ont agi avec moi à ce sujet ne badinaient pas, mais étaient très sérieux et désiraient savoir pourquoi le comité de sélection n'aurait pas dû être nommé par la minorité de la Chambre. Je désire connaître les noms des honorables sénateurs nommés membres des comités. Je veux savoir s'ils sont ce que nous nommons les membres morts des comités vivants. Je veux parler du comité des chemins de fer, du comité des banques et du commerce et des comités de cette catégorie comme comités vivants. Durant les années dernières j'ai été membre du comité mort et je ne veux plus en faire partie.

L'honorable M. McSWEENEY: Quel est ce comité?

L'honorable M. CLORAN: Le comité des impressions. L'honorable sénateur du Nouveau-Brunswick (l'honorable M. McSweeney) est un des exemples dont j'ai voulu parler l'autre jour; il est toujours ici, et il ne fait jamais partie d'un comité. Il y en a d'autres dans la même position. Je voulais savoir pourquoi je n'ai pas fait partie du comité des chemins de fer l'année dernière et si je suis laissé encore de côté cette année?

L'honorable M. DERBYSHIRE: L'honorable sénateur ne fait pas partie de ce comité cette année.

L'honorable M. CLORAN: Est-ce que c'est parce que je suis trop renseigné pour